

La Direction générale de l'armement et Bpifrance annoncent leur volonté commune de créer un fonds d'investissement dédié aux entreprises stratégiques de la Défense

Ce 2 mai, Laurent Collet-Billon, Délégué général pour l'armement, et Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance ont signé un accord visant à la création en 2017 d'un véhicule d'investissement Défense, doté initialement de 50 millions d'euros

Maisons-Alfort (94), 2 mai 2017 – La Direction générale de l'armement (DGA) et Bpifrance ont amorcé des travaux conjoints pour créer un fonds d'investissement pour le soutien en fonds propres et quasi fonds propres des entreprises du secteur de la Défense. La création de ce fonds complètera les dispositifs en vigueur à la DGA pour le soutien de l'innovation, en particulier au profit des PME et ETI françaises. Ce véhicule d'investissement sera la concrétisation de l'initiative de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, annoncée à l'occasion du Forum de l'Innovation de la DGA le 24 novembre 2016.

Le but assigné à ce fonds est d'intervenir auprès d'entreprises jugées stratégiques pour renforcer leur structure bilancielle, stabiliser leur capital et contribuer à une consolidation de la filière de la Défense sur le long terme.

Ce fonds poursuivra les quatre objectifs suivants :

- i. L'accompagnement du développement des entreprises innovantes de la filière,
- ii. L'amélioration de l'attractivité de la filière auprès d'investisseurs privés,
- iii. La consolidation et la pérennisation de la base industrielle et technologique de la Défense,
- iv. Le suivi et l'accompagnement des sociétés dans les évolutions de leur capital.

Le véhicule d'investissement s'adressera notamment à des entreprises qui disposent d'un savoir-faire, de produits et/ou de technologies stratégiques pour la performance des systèmes de défense français ou destinés au marché d'exportation de l'industrie française et renforçant la compétitivité du secteur de l'armement français.

Le fonds accompagnera majoritairement des entreprises de petite taille – start-ups, sociétés innovantes en phase d'industrialisation et entreprises critiques pour les programmes d'armement, ayant un projet de diversification ou de croissance externe et dont le chiffre d'affaires se compte en dizaines de millions d'euros.

Pour **Laurent Collet-Billon** "La mise en commun des expertises de la DGA et de Bpifrance permettra de conjuguer les expertises complémentaires des deux structures pour assurer le développement et la protection de nos pépites technologiques pour le secteur de la défense et l'économie nationale. C'est un enjeu majeur pour la souveraineté de notre système de défense qui repose sur une industrie forte et compétitive."

Pour **Nicolas Dufourcq** "Bpifrance, qui rassemble dorénavant les dispositifs de financement public des start-up, PME et ETI, est heureux de mettre son expertise au service du ministère de la Défense dans le domaine du capital-investissement. Cette initiative conjointe viendra renforcer l'action de Bpifrance auprès des entreprises stratégiques du secteur en complétant ses outils d'intervention généralistes ainsi que les fonds privés spécialisés que Bpifrance soutient."



À propos de la Direction générale de l'armement

Premier investisseur de l'État, la DGA conduit tous les programmes d'armement du ministère de la Défense dont 80 programmes majeurs. Ces projets représentent près de 11 milliards d'euros de commandes annuelles à l'industrie.

Premier acteur de la recherche de défense en Europe, la DGA investit en moyenne 730 millions d'euros par an dans des contrats de recherche notifiés à l'industrie sur la loi de programmation militaire 2014-2019.

La DGA contribue enfin au soutien des exportations qui représentent un tiers de l'activité des entreprises françaises du secteur de la défense. Cette industrie représente 165 000 emplois de haut niveau.

La DGA, ce sont un peu moins de 10 000 hommes et femmes, civils et militaires, dont plus de 50% d'ingénieurs et cadres, experts dans tous les domaines de la défense (combat terrestre, naval, aérien, dissuasion, robotique, cybersécurité, etc.) répartis sur une quinzaine de sites en France.

À propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de **Bpifrance** sont opérés par **Bpifrance** Investissement. **Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres.

Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 47 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'informations sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Bpifrance
Nathalie Police
Tél : +33 1 41 79 95 26
Mail : nathalie.police@bpifrance.fr

Direction générale de l'armement
DGA/COMM
Tél : +33 9 88 67 21 61
Mail : dga.presse.fct@intradef.gouv.fr